

DOSSIER DE PRESSE



*Le diocèse de Vannes,
Les soeurs de la Charité de Saint-Louis,
célèbrent la béatification de
Louise-Elisabeth de Lamoignon,
Épouse Molé de Champlâtreux,
Mère Saint-Louis,
Dimanche 27 mai 2012.*

Sommaire

- La béatification page 3
- Sa vie : épouse, mère et fondatrice page 7
- Une expérience spirituelle qui s'incarne page 11
- Les soeurs de la Charité de Saint-Louis aujourd'hui page 14
 - La cérémonie du 27 mai 2012 page 16
 - Contacts page 16

Madame Molé, Mère Saint-Louis : Épouse et fondatrice.

Louise-Elisabeth de Lamoignon naît à Paris le 3 octobre 1763. En 1779, elle épouse François-Edouard Molé, comte de Champlâtreux. Cinq enfants naissent dans ce foyer, mais trois mourront en bas âge.

La révolution française n'épargne pas la famille : François-Edouard est guillotiné le 20 avril 1794. Madame Molé se retrouve veuve avec de jeunes enfants.

En 1803, ses enfants établis, elle quitte Paris. Répondant à la demande de Monseigneur de Pancemont, elle fonde à Vannes une maison de charité, qu'elle place sous la protection de Saint-Louis, modèle de foi, artisan de justice et de paix. Pour les fillettes pauvres et désœuvrées errant sur les bords du port, elle ouvre des ateliers de tissage et de coton, une fabrique de dentelle et une école.

***Le dimanche 27 mai 2012, à 15h30,
Esplanade du port de Vannes (Morbihan)***

***aura lieu la célébration de béatification de Mère Saint-Louis,
Fondatrice de la congrégation des soeurs de la Charité de Saint-Louis.***

Béatification de Mère Saint-Louis, fondatrice des soeurs de la Charité de Saint-Louis,



La béatification est la reconnaissance de mérites particuliers dans une vie chrétienne remarquable. Vénération et prières sont proposées ou autorisées, localement s'il s'agit d'une béatification (ou même universellement — dans certains cas — s'il en est décidé ainsi). Le culte se traduit par l'attribution d'un jour de commémoration au calendrier liturgique, autant que possible celui de la mort terrestre (ou « naissance au Ciel », selon l'expression classique du martyrologe) de l'intéressé.

Qu'est-ce que la béatification?

Dans l'Église catholique romaine, la béatification est l'acte solennel par lequel le Pape élève une personne défunte au rang des bienheureux. Elle peut être suivie d'une canonisation, qui par le biais d'une proclamation solennelle du Pape, admet officiellement la personne concernée au nombre des saints.

La béatification n'est pas toujours une étape vers la canonisation ; mais la procédure actuelle prévoit que le futur saint soit, dans un premier temps, déclaré bienheureux. Le procès en canonisation commence par la déclaration reconnaissant « vénérable » la personne défunte. Celle-ci est alors digne de recevoir une vénération locale. Pour procéder à la béatification, il faut aussi, en plus d'un jugement positif à la fin du procès, qu'un miracle obtenu par l'intercession du futur bienheureux, soit reconnu authentique. Cette règle s'applique à tous, sauf aux martyrs.

La cause de béatification est normalement introduite par l'évêque du lieu, qui doit attendre cinq ans après la mort de la personne concernée, afin que l'émotion n'entre pas en ligne de compte ; cette réserve est écartée lorsque le Pape lui-même introduit la cause en canonisation ou autorise le début du procès de béatification dans des délais plus brefs.

Quelle est la procédure?

La béatification est l'aboutissement d'un long procès canonique, dans le diocèse d'abord, à Rome ensuite. Y intervient un « postulateur de la cause » qui fait entendre des témoins si l'on se situe dans une période où il est encore possible d'en trouver, qui met en exergue la valeur d'écrits éventuels ... Intervient, en même temps un « promoteur de la foi » dont la mission est de ne rien laisser dans l'ombre de la vie du « Serviteur de Dieu », y compris tout ce qui pourrait être défavorable à sa cause ; interviennent aussi des commissions d'historiens et de théologiens. Enfin le dossier est examiné par les cardinaux membres de la Congrégation pour les Causes des saints. Ils se prononcent par un vote dont le résultat est soumis au Saint-Père.

Dès le début de son pontificat, Benoît XVI a décidé de ne plus célébrer lui-même les béatifications, du moins habituellement, dans le souci de mieux souligner la différence entre une béatification et une canonisation. La déclaration de béatification, qui reste cependant un acte pontifical, peut donc être faite dans le diocèse, bien qu'il ne soit pas courant qu'un diocèse puisse se prévaloir d'un tel honneur, Elle a lieu au début d'une célébration eucharistique solennelle.

Quel est son but ?

Le but de l'Église, en proclamant des saints et des bienheureux est d'abord de proposer leur témoignage en exemple aux fidèles, de les présenter comme des intercesseurs et d'autoriser leur culte public. C'est autour de ce culte que diffèrent béatification et canonisation. La béatification autorise un culte public dans des proportions restreintes (un diocèse, une famille religieuse) ; la canonisation, elle, autorise un culte partout dans l'Église universelle. Ce culte, restreint ou élargi, comporte aussi dans les deux cas, l'attribution d'un jour de fête au calendrier liturgique, la possibilité de célébrer la liturgie des Heures et l'Eucharistie en leur honneur, la faculté de les choisir comme patrons d'une institution, d'une église ou d'une paroisse.

Les étapes de la béatification de Louise-Elisabeth de Lamoignon

Cette béatification est l'aboutissement d'un long et patient travail de recherche et de collecte de ce que fut la vie de la bienheureuse, son message aux hommes et aux femmes de son temps, son action charitable et l'invitation qu'elle lance encore aujourd'hui à suivre le Christ dans cette voie. Cette Cause aura pris 52 ans.

La première étape, le procès diocésain (diocèse de Vannes) a débuté en 1959 et le dossier a ainsi été déposé à Rome en 1962. A partir de 1967, et durant près de 10 ans, sœur Simone Cloutier a fait d'importants travaux de recherches historiques publiés dans une « Positio », approuvée unanimement par la commission des historiens rattachés à la Congrégation pour les Causes des saints, puis, le 30 mars 1977, par les consultants de la Congrégation pour les Causes des saints.

C'est ainsi que le Pape Paul VI a ratifié cette « Positio » en juillet de la même année. Deux ans plus tard, le 23 décembre 1979, Maître Ambrosi (l'actuel postulateur) présente les vertus de Mère Saint-Louis.

Le 16 janvier 1986, le Pape Jean Paul II déclare Mère Saint-Louis vénérable et reconnaît l'héroïcité de ses vertus.

Décret de l'héroïcité des vertus de Marie-Louise-Élisabeth de Lamoignon veuve Molé de Champlâtreux en religion Mère Saint-Louis :

«Est certaine l'héroïcité des vertus théologales de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et le prochain, des vertus cardinales de prudence, de justice, de tempérance et de force, ainsi que des vertus qui s'y rattachent, de la Servante de Dieu Marie-Louise-Élisabeth de Lamoignon, veuve Molé de Champlâtreux (en religion Mère Saint-Louis); ceci est déclaré en vue de sa canonisation.»
*Pietro, Cardinal Palazzini, Préfet,
Traian Crisan, Secrétaire.*

Entre-temps, un dossier de guérison est étudié dans le diocèse de Québec, car, pour défendre la cause en béatification, un miracle, c'est-à-dire, une guérison instantanée est requise. C'est une étape décisive très difficile.

En 1988, le dossier est arrêté ; la Cause ne reprend finalement qu'en 1994, à la suite d'une recommandation du Chapitre Général de la Congrégation. Pendant ce temps, il était de très grande importance de développer la dévotion populaire à Mère Saint-Louis.

Arrêt, puis reprise de la Cause

Octobre 2007 : suite à la démission du postulateur de l'époque, voulant honorer la demande qui était faite, la supérieure générale de la Congrégation et son Conseil nomme Maître Ambrosi postulateur pour poursuivre les démarches en vue de la Béatification. Il reprend alors le dossier médical de Monsieur Lesage, l'homme guéri au Québec.

Le 10 février 2011, la consultation médicale auprès de la Congrégation pour les Causes des saints reconnaît unanimement un vrai miracle « *du fait que cette guérison n'est pas explicable au niveau scientifique* ». Les choses s'accélèrent : le 8 juin, la commission théologique approuve le procès sur le miracle obtenu par l'intercession de Mère Saint-Louis. Le 13 décembre, l'assemblée de la Congrégation ordinaire des Cardinaux et Archevêques accueille la cause et le miracle. Puis, le 19 décembre, le Saint-Père Benoît XVI promulgue le décret de Béatification de Mère Saint-Louis. La célébration de sa béatification est fixée au 27 mai 2012, à Vannes, en la fête de la Pentecôte. La fête de la Bienheureuse Mère Saint-Louis sera le 4 mars pour le diocèse de Vannes (mémoire) et fête pour la Congrégation.

Un patient travail

Ces diverses étapes ont rencontré de nombreuses difficultés car Maître Ambrosi est le 5^{ème} Postulateur. Les Sœurs de la Charité de Saint-Louis, en France et au Québec (Canada), ont réalisé un travail énorme durant toutes ces années, sans se décourager, particulièrement sœurs Simone Cloutier, Jeanne d'Arc Reimnitz et Marie-Thérèse Le Roux. Par leur ténacité et leur

confiance à toute épreuve, l'aboutissement de la Cause a pu avoir lieu. La famille de Monsieur Lesage a été très coopérante. Il faut aussi mentionner la prière et la confiance de toutes les sœurs, des associés, qui ont répandu la dévotion à Mère Saint-Louis dans tous les pays où la Congrégation est aujourd'hui implantée.

Le miracle :

La guérison de Monsieur Marcel Lesage au Québec

Marcel Lesage est né le 22 mai 1937 à Saint-Raymond près de la ville de Québec. Depuis l'âge de 18 ans, il souffrait d'une ostéomyélite chronique « fistulisée » de l'humérus gauche. Le 17 mai 1962, pour la 5^{ème} fois, il est hospitalisé à Montréal. Après divers examens appropriés, il est décidé de l'amputer du bras le 22 mai, jour de son 25^{ème} anniversaire. La veille, il est préparé pour l'opération, mais, le 22 mai au matin, l'opération est annulée « *devant une disparition subite de tout symptôme infectieux* ».

Au moment de l'hospitalisation de Monsieur Lesage, sa sœur Denise était à l'école. Son enseignante, sœur Thérèse Hardy, sœur de la Charité de Saint-Louis, a toujours cru d'une manière inébranlable en l'intercession de Mère Saint-Louis. Alors, lorsque son élève arrive en pleurant car on doit amputer le bras de son frère, sœur Thérèse la console en l'assurant qu'on ne le lui couperait pas. Toute la journée du 21 mai, avec toutes les élèves de la classe, elle prie Mère Saint-Louis sans relâche. Ce témoignage d'intercession a permis d'attribuer la guérison subite à Mère Saint-Louis.

Par la suite, Monsieur Lesage ne s'est plus jamais plaint du bras, il a travaillé comme soudeur, puis comme bûcheron. Il est décédé en 2005, mais pas des causes de cette maladie.



Dieu fait grâce

En ce temps pascal, nous avons reçu le don suprême que Dieu fait aux hommes en leur offrant son Fils unique mort sur la croix, puis ressuscité pour les sauver du péché et de la mort.

Dieu fait grâce dans notre monde. Par la foi, Il nous invite à communier au don total de sa vie et à en vivre de manière surnaturelle, dès ici-bas.

Comment pouvons-nous vivre de cette union à Dieu à laquelle nous sommes appelés ? Nous pouvons suivre l'exemple des saints car, ainsi que le disait le saint curé d'Ars, « là où les saints passent, Dieu passe avec eux ».

L'Église nous donne un modèle de vie offerte à Dieu, très proche de nous, en la personne de Louise-Elisabeth Molé, connue sous le nom de Mère Saint-Louis. Fondatrice de la congrégation des sœurs de la Charité Saint-Louis ; elle sera béatifiée le 27 mai prochain, en la solennité de Pentecôte, à Vannes. Louise-Elisabeth a vécu intensément les exigences de l'amour évangélique, tant dans l'état du mariage que dans la vie religieuse.

- Sa vie témoigne qu'à l'origine de cette union à Dieu, il y a d'abord l'accueil de la grâce donnée par « Dieu lui-même qui nous a aimés le premier ¹ ». La jeune demoiselle de Lamoignon reçut Dieu, intimement, le jour de sa première communion : « je reçus, quoique bien jeune alors, de grandes grâces de Dieu. Je ne les oublierai jamais ² ». Depuis ce jour, Louise-Elisabeth vécut sous le signe de l'union à Dieu chaque instant de sa vie, désirant « lui rendre Amour pour Amour ³ ». L'Eucharistie était devenue le centre et le moteur de sa vie car, disait-elle, « en participant au Corps de Jésus-Christ, dans la communion, [...] on pense, on parle et on agit comme Jésus-Christ ⁴ ».

- Par ailleurs, Louise-Elisabeth communia intensément à la passion du Christ-Rédempteur, réalisant même, dans les belles années de son mariage, un « pacte avec la croix ». La jeune femme décidait de s'abandonner intégralement dans les bras de son Sauveur. C'est ainsi qu'elle surmonta courageusement la misère, la perte de trois de ses cinq enfants et de son mari Edouard Molé, guillotiné pendant la révolution, avec le soutien de son « Bien Aimé » Seigneur. Sensible à la misère des autres, elle voyait le Christ souffrant à travers le pauvre souffrant. Après des années à leur service, à Paris, celle que les pauvres appelaient « l'ange des mansardes » acceptait, à quarante ans, de bouleverser sa vie pour la consacrer entièrement aux déshérités, à Vannes, en réponse à l'appel de Dieu et de l'évêque, Mgr de Pancemont.

- Enfin, Louise-Elisabeth communia profondément à la résurrection du Christ pendant toute son existence. Son mariage heureux fut une des plus belles grâces de sa vie. Elle disait de son mari qu'il était « l'homme le plus vertueux et le meilleur ». Par ailleurs, le développement de son œuvre, au décès de la fondatrice, le 4 mars 1825, témoigne de la fécondité de sa vie unie au Christ. La congrégation compte alors une cinquantaine de religieuses désirant vivre selon son esprit et porter aux déshérités, dans les ateliers et écoles de la fondation, l'amour de Dieu qui les habite. Aujourd'hui, la congrégation compte près de 620 sœurs professes réparties en 10 pays, sur 3 continents.

Que la Passion et la Résurrection de Notre Seigneur Jésus-Christ transfigurent nos vies en profondeur, à la suite de la bienheureuse Louise-Elisabeth. Sainte et Joyeuse fête de Pâques.

+ Raymond CENTENE
Évêque de Vannes

Cf. 1 Jn 4, 19

Corresp. Spir. 13 juin 1811

Corresp. Spir. 13 juillet 1813

Conférences, p. 242

Épouse, Mère, Fondatrice, Louise-Elisabeth de Lamoignon, Epouse Molé de Champlâtreux, Mère Saint-Louis.



Une enfance heureuse

Louise-Élisabeth de Lamoignon naît à Paris le 3 octobre 1763 dans une famille de grande noblesse. Son père, Chrétien-François de Lamoignon, Conseiller d'État et Garde des Sceaux, avait épousé Marie-Élisabeth Berryer, « *un des plus riches partis de Paris.* » Elle est baptisée le jour de sa naissance à l'Église Saint Sulpice, leur paroisse.

Au milieu de ses six frères et sœurs, elle grandit heureuse, dans un milieu chrétien soucieux de justice et de charité. Un de ses biographes note qu'elle était douée d'un esprit vif et pénétrant qui s'ouvrait sans peine à toutes les connaissances, cultivant les arts avec le même succès et le même goût.

A Tubeuf en Normandie, la fillette passe de longs mois avec sa grand-mère maternelle, Madame Berryer. Ensemble, elles font de fréquentes visites aux pauvres des environs. Louise-Elisabeth se souvient avec admiration du dévouement de sa tante Madeleine, "bras droit" de Vincent de Paul.

Sa grand-mère maternelle, femme de grande culture, l'initie aux valeurs chrétiennes, elle la prépare à la première communion, où elle « *reçut, quoique bien jeune encore, de grandes grâces de Dieu. Je ne les oublierai jamais.* »



Épouse et mère

Bien que rêvant de solitude et d'une vie de prière, le 9 février 1779, Louise-Élisabeth épouse François-Édouard Molé de Champlâtreux, celui que ses parents lui ont choisi. « *Mes parents, dès l'âge de 15 ans, m'unirent à l'homme le plus vertueux comme aussi le meilleur.* » Cinq enfants naissent dans ce foyer uni mais deux meurent en bas âge, et la petite Louise, à 3 ans, ne survit pas aux rigueurs de la tourmente révolutionnaire.

Tout en assumant les obligations de sa position, elle fait, en accord avec son mari, le choix d'une simplicité de vie et du service des pauvres qui la nomment « *l'Ange des mansardes* », faute de pouvoir l'appeler par son nom qu'elle tait par discrétion et humilité.

Au milieu de ses occupations mondaines, Louise-Élisabeth se sent intérieurement appelée à entrer de plus en plus dans une intimité avec le Seigneur. « *Prévenue dès ma plus tendre enfance des dons du ciel, la solitude et la retraite eurent pour moi des charmes et furent l'attrait de mon cœur.* » Elle s'en ouvre, sans doute en 1784, à l'Abbé de Pancemont alors curé de sa paroisse. Comme pour la préparer à traverser les malheurs qui l'attendent, elle se sent pressée par le Seigneur à faire ce qu'elle appellera « *une alliance, une espèce de pacte avec la croix de Jésus-Christ pour y être attachée tout le reste de ma vie, et pour y mourir consumée de toutes les ardeurs de la charité.* »

Dans la tourmente de la Révolution française

En 1789, la fureur révolutionnaire s'abat sur les Molé de Champlâtreux. Son mari est incarcéré trois fois, elle partage une de ses incarcérations. Malade, elle est libérée à demi-paralysée mais c'est bientôt pour apprendre la mort de son mari guillotiné le jour de Pâques, 20 avril 1794.



Chassée de son hôtel, elle est jetée sur le trottoir, avec ses trois enfants Matthieu, Félicité et Louise. Elle est secourue par un ami, Antoine-Martin de Puisseux, qui passe là et portée sur un brancard dans une mansarde de la rue du Bac à Paris. La foi de Marie-Louise-Élisabeth ne faiblit pas mais, à 31 ans, il lui faut assumer, seule, le dénuement le plus complet et l'angoisse devant un avenir plus qu'incertain pour ses enfants dont l'aîné Matthieu n'a que 13 ans.

À l'annonce de la mort de son mari, le choc est brutal. Le premier moment de déchirement passé, elle retrouve son énergie morale. Meurtrie et douloureuse, elle poursuit néanmoins un itinéraire spirituel qui, sous la direction sage et éclairée de l'Abbé de Pancemont, la conduit au pardon et à la volonté de réparer ce que le malheur des temps détruit dans l'individu et dans la société.

Pendant cette période, tout en remplissant ses devoirs de mère, elle pose nettement, à l'Abbé de Pancemont, la question du choix d'un état de vie après que ses enfants soient établis. Celui-ci décèle en elle un charisme de fondatrice et elle accepte de sacrifier ses propres désirs de vie solitaire pour envisager de fonder à Paris un monastère alliant contemplation et service de charité. Le directeur et la dirigée entretiennent alors une correspondance suivie. Un événement viendra interrompre ce projet de fondation.

En 1802, l'abbé de Pancemont est nommé à l'évêché du Morbihan avec résidence à Vannes.

De ses bureaux, il voit, sur le port, des jeunes filles laissées à elles-mêmes ou totalement abandonnées. Il demande à sa dirigée, Madame Molé, de le rejoindre pour une œuvre de charité et d'éducation.





Fondatrice

Louise-Élisabeth arrive à Vannes le 19 mai 1803 avec sa mère et deux compagnes. Avec l'argent qu'elle lui a remis, Monseigneur de Pancemont a acheté, avant son arrivée, une maison délabrée, ancien monastère de sœurs adoratrices, ravagé pendant la Révolution et connu sous le nom de « Père Éternel ». C'est là que l'inauguration de l'œuvre de charité - la création d'ateliers pour des jeunes filles pauvres - a lieu le 25 mai 1803, jour de fondation de la congrégation à laquelle elle donne le nom de « *Sœurs de la Charité, Filles de Saint Louis* ». Elle voit, en ce saint patron, un homme à la foi vive et tendre, ami des pauvres, serviteur de l'Église et artisan de justice et de paix.

Ce même jour, elle fait profession publique des vœux de religion devant son évêque et directeur. Elle devient Sœur Saint-Louis, supérieure à vie de la nouvelle congrégation. Sous Louis XVIII, « *Sœurs de la Charité de Saint-Louis* » devient l'appellation officielle de la Congrégation.

Mère Saint Louis organise la vie religieuse de sa communauté et reçoit de plus en plus d'enfants pauvres. Elle veille à la qualité de leur instruction et les prépare à gagner leur vie en apprenant un métier dans des ateliers nouvellement créés. Outre la lecture et de l'écriture, les fillettes apprennent à tisser la toile et à fabriquer de très belles dentelles.

Aux difficultés liées à une fondation, s'ajoutent celles de l'exil, de la séparation d'avec les siens, l'incompréhension et les blâmes de certains membres de sa famille. Toute sa vie durant, ses préoccupations de fondatrice ne l'empêchent jamais de communier aux joies et aux difficultés familiales de ses enfants.

L'implantation en Bretagne est difficile. Au début, la population ne voit pas d'un bon œil cet évêque favorable à Napoléon et ce petit essaim de parisiennes qui viennent s'occuper des leurs. Cependant, peu à peu, la personnalité de la Fondatrice retient l'attention et sa bonté lui gagne le cœur des Bretons.

Mort de Mgr de Pancemont - Essor de la congrégation

En mars 1807, la mort de Monseigneur de Pancemont est une nouvelle épreuve, ô combien difficile. Elle connaît la tentation de fuir et de tout abandonner.

Mais, dès le 8 septembre 1807, répondant à la demande de Monsieur l'abbé Deshayes, curé, elle inaugure à Auray, la maison dite du « Père Éternel » similaire à celle de Vannes.

En 1816, grâce à la bonne renommée de « l'œuvre », elle se voit proposer un ancien prieuré à Pléchâtel, diocèse de Rennes pour y développer une école.

En 1824, peu de temps avant sa mort, elle acquiert l'Abbaye en ruines de Saint Gildas de Rhuy, pour y fonder une école mixte et gratuite. Depuis 1818, à l'éducation des enfants pauvres, elle adjoint l'œuvre des retraites spirituelles.

Mère Saint Louis décède le 4 mars 1825. Elle est âgée de 62 ans. A sa mort, 56 religieuses ont fait profession dans la Congrégation. Elle laisse quatre maisons consacrées à l'éducation des enfants pauvres et à l'œuvre des retraites.

Pour Mère Saint Louis comme pour Monseigneur de Pancemont qui l'accompagna dans les débuts de la Fondation, le plus important fut, à travers des œuvres de miséricorde, de travailler à la mission de réconciliation universelle du Christ. Aimer comme le Christ a aimé, seul amour capable de régénérer et de guérir.

Ses écrits, lettres et conférences, ont été conservés. Par delà les mots, le style, du 18^e siècle, ses réflexions, ses analyses, restent d'actualité par la vision de Dieu, celle de l'être humain et celle de l'histoire qui les sous-tendent.



« Que tout parte du cœur. »

« Vous êtes responsables : du soin de leur esprit, du soin de leur cœur, du soin de leur corps. À l'instruction, vous devez encore joindre celle qui leur est nécessaire pour être utiles à la société dont elles sont membres, dans la classe où la divine Providence les a placées. Rien de votre part ne doit être négligé pour développer leur intelligence, ouvrir leur esprit à la lumière, former leur raison. »

« Ne reprenez jamais un enfant qu'avec douceur. A moins que ce soit absolument nécessaire, ne le reprenez jamais dans le moment même de la faute ... Si vous vous trouvez obligée d'imposer quelques pénitences à vos enfants, qu'ils voient qu'il vous en coûte d'user de sévérité envers eux, que vous ne le faites que pour leur plus grand bien, et après plusieurs avertissements. Mais usez-en le moins possible : c'est en les rendant très rares qu'elles feront des impressions salutaires ».

« La première chose qui doit occuper une personne chargée de l'éducation des enfants, c'est le soin de veiller sur elle-même. Votre exemple fera plus à un enfant que tous vos discours. Il doit trouver dans votre personne et votre conduite le modèle des vertus auxquelles vous voulez le former. »

« Sachons unir la fermeté et la douceur ; la douceur seule tournerait en faiblesse ; la fermeté seule pourrait dégénérer en dureté. Faites-vous aimer mais faites-vous craindre. Hélas, je le sais, parfois leur grossièreté, leur ingratitude, le peu de profit qu'ils semblent retirer de nos soins : tout est propre à nous décourager et même à nous éloigner ; mais la vraie charité de Jésus ne se rebute point, elle ne se lasse point. »

Jésus accueilli et servi dans chaque personne rencontrée.

« La misère, le malheur, les ont-ils tellement accablées qu'elles semblent pour ainsi dire insensibles ? C'est à vous à réparer en elles ce malheur et à faire renaître dans leur cœur, par votre douceur, votre charité, ces sentiments que l'excès de leurs maux avait étouffés avant, pour ainsi dire, qu'ils aient pu se développer en elles : c'est ainsi que vous contribuerez réellement à la gloire de Dieu, en rendant ces pauvres âmes capables de le connaître, de l'aimer, de le servir ».

Paroles de Mère Saint-Louis, extraites des conférences aux premières religieuses.



Une expérience spirituelle qui s'incarne...

« Pour savoir ce que vous devez être, il suffit de savoir ce qu'a été Jésus-Christ . »

C'est dans la fréquentation quotidienne et assidue de la Parole de Dieu, que Mère Saint-Louis incite chaque sœur à contempler, pour en vivre, le visage de tendresse du Père révélé en Jésus. *« L'écriture sainte est la base fondamentale de toute piété et elle doit être, par excellence, la nourriture du chrétien fidèle. Il ne faut donc pas que ceux qui veulent marcher dans l'état de perfection passent un seul jour sans la lire et la méditer ... »*

Elle ne sépare pas l'importance de l'Écriture sainte de celle de l'Eucharistie. *« Cette parole est la nourriture de l'homme, de même que la Sainte Eucharistie est la nourriture de l'âme, elle doit être reçue, traitée avec la même dignité, le même respect, l'avez-vous jamais pensé ... ? »* Comme le Concile Vatican II le dit de l'Église *« qui ne cesse, de la table de la Parole de Dieu comme de celle du Corps du Christ, de prendre le pain de vie »*, Mère Saint Louis, toute sa vie, aura à cœur, de communiquer à ses sœurs, l'amour de ces deux « Tables » indissociables pour qui veut comprendre l'héritage spirituel qui est le sien.

Jésus, accueilli et servi dans chaque personne rencontrée

Pour Mère Saint-Louis, chaque personne, étant à l'image et à la ressemblance de Dieu a droit au même respect, à la même considération quelle que soit sa condition et son origine sociale. Elle dira à ses premières compagnes: *« Si les soins que vous donnez aux pauvres enfants étaient donnés en esprit d'une foi vive ... si l'esprit de la foi vous animait, ce n'est plus eux que vous verriez, c'est Jésus Christ. Vous diriez : je suis avec J.C., je parle avec J. C., je vis avec J.C. Pour moi, je me glorifie de vivre avec J.C. pauvre et humilié .»*

Selon l'esprit de l'Institut voulu par Mère Saint-Louis, chaque sœur doit garder conscience de la dignité de fils et de fille de Dieu de chaque être humain. Elle aura à cœur de travailler à restaurer cette dignité et aura la vo-

lonté d'agir sur les conditions de vie qui ne permettent plus à la personne de s'exprimer ou d'être reconnue.

Forts de cet enracinement spirituel transmis à travers les âges, les sœurs et ceux et celles qui les rejoignent dans le partage du charisme, savent qu'ils sont engagés à vivre quotidiennement une solidarité aimante et respectueuse, dans une communion au Christ Rédempteur poursuivant mystérieusement mais réellement son œuvre de salut dans le monde.

L'éducation, une mission

« Dieu vous attend pour commencer son œuvre. » Par ces mots, Madame Molé reçoit la mission qui sera la sienne et celle de l'Institut qu'elle fonde : l'éducation, « *aventure la plus fascinante et difficile de la vie* ». Dans ses Conférences aux premières Sœurs, elle rappelle les exigences de cette mission d'éducation.

Éveiller et faire grandir ...

Pour les fillettes pauvres et désœuvrées, errant sur les bords du port, elle ouvre des ateliers de tissage de coton, une fabrique de dentelle et une école. Son projet : la formation intégrale de chaque jeune accueilli comme un être unique. Selon les valeurs de l'Évangile, dispenser un savoir, un savoir-faire, un savoir-être, donner des repères, dans un même acte : instruire et éduquer. Ce sont ces diverses facettes qu'elle développera au long de nombreux entretiens à ses premières sœurs.

L'éducation n'est jamais séparée de la promotion de la justice.

« ...La dernière chose qu'exige de nous la parfaite justice, c'est d'avoir de la tendresse pour les pauvres et de les secourir, autant que nous le pouvons, dans



leurs besoins et leurs nécessités, et cette œuvre de miséricorde est de sévère justice ... si notre position ne nous met pas dans la possibilité de faire l'aumône des biens temporels, nous devons la faire des biens spirituels ... par le seul principe de la charité ... »

Mère Saint-Louis évoque des attitudes, un état d'esprit qui doit guider toute personne qui se consacre à l'éducation. Elle souligne très fort cet accueil, ce respect de chacun, portant une attention particulière aux personnes défavorisées.

« *La misère, le malheur, les ont-ils tellement accablés qu'elles semblent pour ainsi dire insensibles ? C'est à vous à réparer en elles ce malheur et à faire renaître dans leurs cœurs, par votre douceur, votre charité, ces sentiments que l'excès de leurs maux avait étouffés, avant, pour ainsi dire, qu'ils aient pu se développer en elles ... »*

Susciter confiance et adhésion, allier fermeté et douceur...

Si éduquer, c'est faire grandir la personne, « *ce processus se nourrit de la rencontre de deux libertés, celle de l'adulte et celle du jeune* ». Mère Saint-Louis sait par expérience, que cette formation à l'autonomie, à l'esprit critique, à la responsabilité s'opère en suscitant la confiance et l'adhésion :

« *Regardons-les comme nos propres enfants ; ayons pour eux des entrailles de mères. ... Que tout parte du cœur. Sachons unir la fermeté et la douceur : la douceur seule tournerait en faiblesse ; la fermeté seule pourrait dégénérer en dureté... Étudiez le caractère de vos enfants, efforcez-vous de gagner leur confiance ... »*

Cette adhésion, cette confiance mutuelle, Mère Saint-Louis la sollicite aussi des parents. Elle sait que tout travail d'éducation ne peut se faire sans leur participation active : ils sont les premiers éducateurs de leurs enfants.

« *Et vous, mères qui m'écoutez, je ne puis croire que vous ne sentiez pas tout le bien que nous allons faire à vos enfants ... Oui, soyez assurées que nous ferons tout pour leur plus grand bien. Mais nous laisseriez-vous travailler seules ? Non, je vous en conjure, aidez-nous par tous vos moyens ... »*

*« Aujourd'hui
le monde a besoin d'éducateurs et d'éducatrices
qui soient capables d'aider les hommes et les femmes
à donner un sens à leur existence
et qui les engage à construire des sociétés
plus justes et plus fraternelles
où chacun sera reconnu et accepté
dans sa dignité d'enfant de Dieu.
L'Église compte sur vous
pour être particulièrement au milieu des pauvres,
les artisans de ce monde renouvelé
que le Christ est venu inaugurer
dans notre humanité. »*

Jean-Paul II

*Audience aux Sœurs de la Charité de Saint Louis,
9 juillet 1996*



Transmettre

Éduquer, c'est permettre à l'autre de s'appropriier un héritage, des valeurs partagées par des générations et offertes pour devenir matériau de sa propre construction tant humaine que sociale et spirituelle.

« Plus que jamais sont nécessaires d'authentiques témoins et non pas de simples dispensateurs de règles et d'informationsLe témoin est celui qui vit en premier le chemin qu'il propose . » (Benoît XVI, « Éduquer les jeunes à la Justice et à la Paix », message pour la journée mondiale pour la Paix en 2012).

Mère Saint-Louis ne dit rien d'autre :

« La première chose qui doit occuper une personne chargée de l'éducation des enfants, c'est le soin de veiller sur elle-même. Votre exemple fera plus à un enfant que tous vos discours. Il doit trouver dans votre personne et votre conduite le modèle des vertus auxquelles vous voulez le former . »

Si les mots sont d'hier, l'esprit est toujours d'actualité. Éduquer la personne pour elle-même, l'éduquer comme sujet autonome, porteur de la transcendance dans un environnement chahuté par des vents contraires, c'est toujours une même mission à vivre dans une fidélité créatrice.



« Quand on s'occupe de personnes blessées ou souffrantes, elle nous disent souvent : pourquoi vous intéressez-vous à moi ? Cette soif d'amour est inscrite en chaque être humain. »

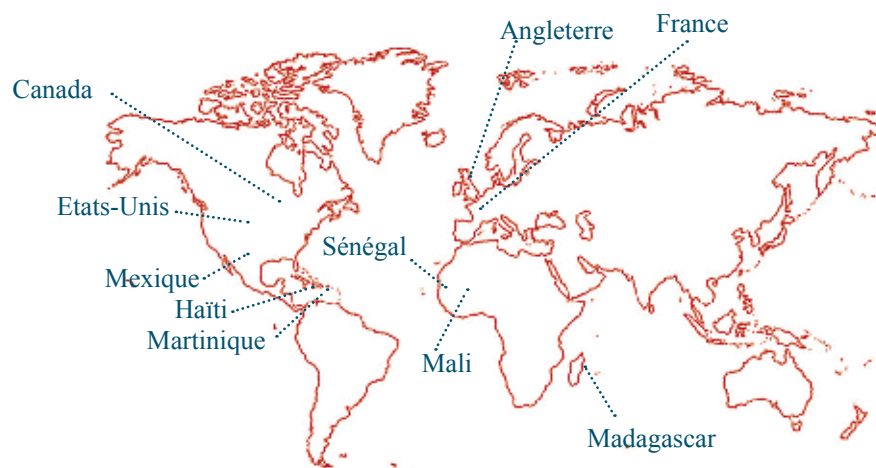
« Petite, j'étais dans une école tenue par cette congrégation, je comprenais et partageais le désir des sœurs de se donner aux enfants. C'est tout naturellement que je suis entrée dans la communauté, et y suis devenue enseignante. »

« en tant qu'infirmière son exemple d'humilité m'a guidée dans mes relations avec les malades ».

La congrégation des sœurs de la Charité de Saint-Louis, aujourd'hui

Le charisme et la spiritualité de la fondation anime toujours la congrégation qui poursuit sa mission : instruire, éduquer, former.

Aujourd'hui la congrégation compte 600 sœurs en mission dans dix pays sur trois continents : France, Angleterre, Canada, Etats-Unis, Haïti, Madagascar, Mali, Sénégal, Martinique, Mexique.



Participant à la mission éducative de l'Église, leur action apostolique s'exerce, en partenariat avec les laïcs ou en association, par des formes d'éducation adaptées aux différentes cultures, portant une attention particulière aux jeunes, aux femmes et aux personnes qui vivent des situations difficiles.

- ➔ Dans le monde scolaire et périscolaire : nombreux établissements de la maternelle à la terminale, un centre de formation initiale des maîtres, soutien scolaire et travail en association, scolarisation d'enfants en domesticité, alphabétisation...
- ➔ Dans l'accueil de jeunes adultes : foyers de jeunes travailleurs et étudiants, foyer d'accueil pour adolescentes mères.
- ➔ Travail social - centre de promotion humaine - centre de santé, insertions et soutien dans actions humanitaires.
- ➔ Pastorale et éducation de la foi, catéchèse, catéchuménat, accompagnement des funérailles, mouvement d'action catholique, visite aux malades et aux personnes isolées.
- ➔ Centre d'accueil : ressourcement spirituel, sessions.



Charisme partagé

A partir des années 1970, la Congrégation, partage le charisme reçu, don de Dieu à l'Église, avec les personnes engagées par différents liens associatifs : personnes associées par des engagements annuels ou par la prière, partenaires dans les œuvres, membres de la famille louisienne, collaborateurs et collaboratrices bénévoles.

Quelques témoignages

Dans les différentes étapes de sa vie, Mère Saint-Louis m'inspire beaucoup. Elle n'était pas seulement religieuse mais épouse et mère comme moi. Mon mari et moi, nous voulons suivre sa voie en travaillant pour la gloire de Dieu, en aidant les enfants en difficulté, en priant au nom de Jésus pour les mères affligées et les jeunes éprouvés et en aimant la Sainte Vierge debout au pied de la croix de son Fils. (Mère de famille).

Quand je dis Madame Molé, je vois une femme dans toute son intégralité : épouse aimante, mère de famille, amie fidèle soutenue par l'amour de Dieu : battante, rigoureuse, mais aussi gaie et séduisante. Elle a accompagné, aidé, sécurisé des parcours de jeunes en difficulté, notions toujours d'actualité. (Directrice d'école primaire).

Notre école s'appuie sur le charisme de Mère Saint-Louis qui à travers ses écrits, nous montre fortement combien cette construction intellectuelle, affective et éducative est essentielle; sa sensibilité de femme et de mère, sa foi profonde de religieuse sont pour nous le paradigme fécond qui nous aide et donne sens à notre métier. (Chef d'établissement secondaire).

Nous nous employons à œuvrer dans notre mission auprès des jeunes qui nous sont confiés avec la même conviction, la même détermination et la même patience dont Mère Saint-Louis a fait preuve en son temps, en croyant à l'éducabilité de tous. (Directrice d'un foyer de jeunes.)

Ensemble, Sœurs et personnes associées ou partenaires laïcs continuent " l'oeuvre de charité" enracinée à Vannes et essaimée sur trois continents. Selon leur état de vie, à leur façon, ils approfondissent les intuitions et les renouvellent. Dans le sillage de Mère Saint-Louis, ces personnes s'engagent à « restaurer dans la miséricorde et la justice, l'humanité blessée, à poser des gestes de solidarité et de partage, d'espérance et de pardon, qui révèlent la tendresse du Père et la joie du Salut. »

Dimanche 27 mai - 15h30,
Esplanade du port.

Monseigneur Raymond Centène, évêque de Vannes,
Soeur Nicole Jégo, supérieure générale,
les soeurs de la Charité de Saint-Louis,
invitent à participer à la célébration de béatification de

Louise-Elisabeth de Lamoignon
Épouse Molé de Champlâtreux
Mère Saint-Louis

présidée par **Son Éminence Monsieur le Cardinal Angelo Amato**,
Préfet de la Congrégation pour les Causes des Saints,
délégué du pape Benoît XVI.

Samedi 26 mai - 15h,
amphi lycée Saint-Paul, Vannes.
(entrée rue de La Tour d'Auvergne)

Dans le cadre de cette béatification,

Conférence

par **Son Éminence Monsieur le Cardinal Paul Poupard**,
Président émérite du Conseil Pontifical pour la Culture

Intermèdes musicaux au clavecin

par **Jean-Pierre Maudet et Jean-Yves Garet.**

Lundi 28 mai - 10h,
en la Cathédrale de Vannes.

Messe d'Action de Grâce,

présidée par **Monseigneur Raymond Centène**,
évêque de Vannes.

Contacts

➔ **Soeur Nicole Jégo, supérieure générale,**
5169 avenue MacDonald, Montréal, Québec. Tél. 001 514 484 42 75

➔ **Soeur Denise Guégan, supérieure provinciale,**
11 rue de Cliscouët, 56000 Vannes. Tél. 02 97 63 19 94

➔ **Soeur Marie-Thérèse Le Roux, vice-postulatrice,**
8 place Nicolas Flamel, 95000 Pontoise. Tél. 01 34 41 61 05

➔ **Soeur Jeanne Danion,**
16 place de la résistance, 93200 Saint-Denis. Tél. 01 48 20 11 16



➔ **Retransmission en direct**
de la célébration sur la chaîne KTO,
sur www.ktotv.com

Un DVD de la célébration sera en vente :

(pré-vente possible le jour même)

KTO Télévision, 125, rue Jean-Jacques Rousseau
92130 Issy-les-Moulineaux
Tél : 01 73 02 22 22



➔ **Livret de la célébration**
réalisé en collaboration avec le mensuel
"Prions en Église" (éditions Bayard)

Remerciements particuliers à la ville de Vannes
pour l'aide technique apportée.